

Procès-verbal de la réunion du comité directeur du CAF Léman du lundi 22 septembre 2025 (19h30-22h36)

Présents :

- Marielle RIZZOLIO
- Vianney DAUPHIN
- Delphine FAVRE
- Muriel GASC
- Olivier RINGOT
- Gérard POHER
- Théo ACHABOUB
- Loïc LANNAUD
- Jacques-Bernard GRAUX
- Marie-Christine DESPREZ

Absents :

- Lionel SIMOND

Invité permanent :

Début à 19h30

Sujet	Statut/Décision
Remplacement de Loïc au VTT	Après 4 ans au CD et à l'encadrement VTT, Loïc quitte le poste suite à des événements personnels. Julien Robert va prendre la suite. Il reste 2 tenues à donner, celles de Thierry et Rosy seront données. La facturation de ces tenues sera gérée par Loïc jusqu'à la fin.
Partage des réussites entre le 19/08/2025 et le 22/09/2025	15 sorties réalisées depuis le dernier CD. (alpinisme, parapente, escalade, randonnée, vélo). GAVA : Fin de la session GAVA, dernière au 14 juillet. Sortie dans le Valais Suisse. Belle traversée des Echandies pour finir. Formation initiation alpinisme en cours qui est très appréciée. Ecole d'aventure : Une 10e place a été ouverte, un deuxième guide a donc été embauché. Suite à des subventions de l'ANS.
Approbation du précédent PV du comité du 19/08/2025	Approuvé à l'unanimité.
Point sur les adhésions et point budgétaire / abandon de frais	1005 adhérents au total sur l'année 2024-2025.

<p>Budget prévisionnel et clôture des comptes</p>	<p>Clôture des comptes : 90.000 de dépenses avaient été prévues. 94.000 ont été dépensés. Ce qui a été compensé du côté des recettes avec 100.000 de recettes sur 90.000 prévues.</p> <p>Certaines activités ont des deltas importants qui sont rattrapés ailleurs. Les responsables seront donc avisés de bien suivre leur budget tout au long de l'année.</p> <p>Le budget formation sera pour les formations non validantes (Carto1, NA1...) ou les formations transversales (CO2, NA2). Toutes les dépenses liées aux formations spécifiques à une activité seront mises dans le budget de l'activité en question.</p> <p>Une comptable va être consultée pour valider la clôture des comptes qui sera terminée la dernière semaine d'août. L'année devrait finir sur un léger delta positif.</p> <p>L'année prochaine les comptes seront hébergés sur le logiciel de la comptable.</p> <p>Budget prévisionnel : La demande a été faite aux encadrants de faire un budget prévisionnel pour la saison à venir. Le budget a été fait en prenant les années précédentes et modifiant selon les projets pour chaque activité.</p> <p>On aura des frais de banque supplémentaires suite au passage à la carte bancaire et au nouveau plan comptable.</p> <p>Les dépenses sont montées à 105.000 suite aux chiffres de cette année et aux sorties prévues. Plus de week-end ont été prévus. Par ailleurs, comme les adhérents paieront leurs parts, les recettes ont augmenté à 105.000 aussi.</p> <p>Le budget formation a fortement monté car la demande est très forte et le prix des formations sont très élevés (PSC1, NA 1et2, carto 1 et 2,...). Les formations seront donc régulées et réfléchies selon les budgets.</p> <p>Le HelloAsso handicap aura un report important, suite aux nombreuses dotations.</p> <p>Pareil pour le HelloAsso escalade.</p>
<p>Refuge des contaminés : Travaux ? Visite?</p>	<p>Report du point car absence du gérant des refuges Lionel SIMOND.</p>
<p>Protection de la montagne : Programme de fin d'année</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Goodloop reviendra fin octobre ou début novembre. - Fresque de la biodiversité au club le 11 novembre à 17h avec 2 intervenantes. Laetitia Bougier qui aide les entreprises à faire le bilan carbone et Alice de l'équipe des fresques du Léman. (Fresque et apéro). - 8 Décembre à l'espace Tully : conférence de l'association FERUS, 1ere association de protection de l'ours, du loup et du lynx. Avec 2 représentants et possiblement des éco-garde du chablais. Pour parler des espèces, comment elles sont revenues, leurs rôles dans l'environnement et un point sur les chiens de protection en montagne. Ils expliqueront également leurs missions en tant qu'association. <p>Ouvert à tous et toutes.</p> <p>La mise à l'agenda et la communication seront faites prochainement.</p>
<p>Comcom : Neige et rocher /infolettre / écusson CAF Lemman</p>	<p>Débat Neige et Rocher : Est-il à continuer ? Avec quatre infolettres à l'année d'une dizaine de pages, cela semble faire redondance. De plus, il est donné à l'AG, en papier et fait donc gonfler l'impact carbone. S'il est conservé, il faut s'y mettre maintenant. L'avantage est de faire un point global à l'année, au risque de redondance et d'avoir un dossier papier et image. Il permet également de mettre en avant les sponsors et les projets à venir.</p> <p>Il faut trouver une autre ligne directrice que les infolettres, ce qui semble compliqué. Plusieurs idées sont évoquées (plus de photos, d'histoire globale de la montagne, se concentrer sur certaines grosses sorties dans l'année).</p> <p>Idée également de réédition des infolettres à l'année pour une publicité plus globales et extérieures ?</p> <p>On annule le Neige et Rocher pour cette année, suite aux changements des infolettres, et de l'approche de l'AG.</p>

	<p>Infolettre : Retour sur l'infolettre qui vient de sortir, l'idée de mettre des informations et du contexte aux articles est très bien accueillie. Longueur de l'infolettre questionnée, sont-elles trop longues ? De l'avis général pas vraiment. Nous aimerions globalement avoir un retour des adhérents, le comité est satisfait de la version actuelle. Ecusson CAF Leman : Création d'un écusson brodé thermocollant qui puisse être vendu ou donné à l'AG. Pour cette année ce pourrait être financé par les croques monsieurs. Une centaine serait à distribuer à l'assemblée, le reste sera distribué ou vendu au club. Le comité vote cette idée à l'unanimité.</p> <p>L'entête du site : Semble peu utilisée, notamment pour afficher les événements prévus.</p> <p>Nouvel agenda : Un nouvel agenda sera utilisé d'ici deux semaines qui a une présentation différente et plus libre pour l'encadrant. A l'avenir, l'agenda permettra de gérer le paiement des sorties payantes, les adhérents ne seront inscrits que lorsque la sortie sera payée. Pour les encadrants, il faut créer son compte sur le nouveau portail CAF Leman, que Vianney validera comme encadrant. Ensuite l'encadrant pourra mettre des sorties. Une réunion encadrant ou/et tuto sera à prévoir.</p> <p>Site du club : Les partenaires sont mal identifiés et répertoriés. Le vieux campeur est absent et il faut refaire les textes de présentations pour Sport 2000 et Attitude Outdoor. La liste contacts est également à mettre à jour.</p> <p>Soirée Lion's club au profit d'une association d'accompagnement de l'autisme : Le Lion's club organise une soirée diffusion de deux films de montagne (env.1h30) avec entrée payante au profit d'une association d'accompagnement de l'autisme, l'espace Tully est réservé le 5 décembre. Frais remboursés par le CD74.</p> <p>Les éduc de la prévention spécialisés : Ont obtenus des créneaux d'escalade de 18 à 19h30 sur 9 lundis. Ils auraient besoin d'encadrants pour ces créneaux. Pas besoin de matériel.</p>
Encadrement escalade	Les ouvriers doivent être de niveau initié au minimum. Il faudra maintenant s'assurer que les grimpeurs aient tous le niveau initié (bracelet vert) selon le référentiel de la FFCAM et les identifier dans l'extranet pour pouvoir grimper en salle. Sinon ils seront sous la responsabilité de l'ouvrier qui devrait être encadrant SAE, ce qui n'est le cas que de 50% de nos ouvriers et ces derniers ne pourraient pas grimper en parallèle.
Nouveaux statuts	<p>Il y a actuellement des contradictions entre nos Statuts et notre Règlement Intérieur (RI) Nous allons, à la demande du ministère de tutelle et de la FFCAM, devoir moderniser nos statuts pour qu'ils soient en adéquation avec les statuts de la FFCAM. Ceux-ci ne peuvent être modifiés que lors d'une AG Extraordinaire (AGE) qui peut être convoquée en même temps que l'AG Ordinaire annuelle (AGO). Pour qu'ils soient adoptés, il faut que cette AGE réunisse un quorum de 50% des licenciés. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle AGE peut être convoquée après un délai de 15 jours sans obligation de quorum. Le RI peut être adopté lors d'une AGO sans notion de quorum.</p> <p>Pour contourner cette difficulté, cette année nous convoquerons une AGE pour le vote sur les statuts et une AGO classique. Lors du vote sur les nouveaux statuts nous constaterons que le quorum n'est pas atteint et nous convoquerons une deuxième AGE pour l'année prochaine ce qui nous libérera de la contrainte du quorum.</p> <p>A notre RI sera adjoint la Charte sur l'Environnement et les Conditions Générales d'Inscription aux sorties (déjà en vigueur sur le nouvel Agenda).</p>
Point salariat Nico (escalade)	C'est un refus définitif suite à un dernier calcul des frais que ça nous fait par rapport au bénéfice que ça nous rapporte.

Problématiques boite mail	L'hébergeur mail du CAF refuse toutes les boîtes mail de terminaisons .com et orange.fr. L'hébergeur ne nous propose aucune alternative. Olivier propose en alternative Google Work Space qui serait gratuit pour les associations pour héberger les mail et le site. Le souci étant la perte de confidentialité des documents postés sur Google. Une autre solution est d'ouvrir un VPS. Qui serait la solution envisagée. Nous verrons comment cela fonctionne et combien ça coûterait au club puis ce sera voté ultérieurement.
Action pour les bénévoles	Idée de faire une activité par an pour les bénévoles du club. Définir les personnes choisies sur quels critères et quel budget.
Gestion du matériel	Alain gère le matériel, il n'y a que lui qui peut sortir du matériel. Si un encadrant souhaite du matériel, il lui demandera et Alain lui sortira. Il tiendra les comptes des EPI.
Préparation de l'AG	L'AG sera le 14 Novembre, nous n'avons plus le temps ce soir, il faudra le mettre en priorité à la prochaine session.
Questions diverses	Caf'hé : Poit sur les documents à remplir et sur le cahier de caisse suite à une demande de la comptable.
Prochains Rdv	14 octobre

Le secrétaire, Théo Achaboub



Le président, Olivier Ringot

